

Avant-propos



Le Haut Commissaire s'est rendu au Timor oriental en mai 2002. J. Morland / HCR

L'Appel global 2003 offre une vue d'ensemble des opérations et des besoins financiers du HCR pour l'année à venir, tout en décrivant les objectifs, les priorités et les hypothèses de planification de l'Organisation.

En 2003, mon Office s'attachera à mettre en œuvre avec efficacité l'Agenda pour la protection, récemment approuvé par le Comité exécutif. En fait, l'on décèle déjà, dans le budget 2003 et dans les objectifs qu'il se propose d'atteindre, de nombreux éléments susceptibles de faire progresser l'Agenda.

Un autre objectif, de toute première importance, consistera à veiller à la réintégration harmonieuse des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur qui ont choisi de regagner leur foyer. Si tel n'était pas le cas, les retours ne seraient pas viables et le cycle de l'instabilité et du déplacement risquerait, une fois encore, de s'amorcer.

En Afrique, un grand nombre de déplacés ont regagné leur domicile en Érythrée et en Sierra Leone au cours de l'année dernière ; en Angola, certains signes encourageants semblent indiquer que de nombreux autres déracinés seront bientôt en mesure de rentrer chez eux. Cela ne sera pas chose facile que d'assurer leur réintégration effective et de les aider à reconstruire leur vie.

Aujourd'hui, des solutions durables semblent également envisageables en Asie. La plupart des réfugiés qui avaient fui le Timor oriental sont rentrés et au Sri Lanka, il y a lieu d'espérer qu'un conflit âpre et long touche à sa fin, ce qui ouvrirait la voie à des retours en masse.

En Europe du Sud-Est, le HCR continue à regrouper ses activités. Cette rationalisation permettra de libérer des ressources aussi précieuses que limitées et de les utiliser dans d'autres parties du monde, notamment en Afrique.

La situation en Afghanistan demeurera particulièrement délicate. Plus de deux millions de personnes – dont environ 1 million sept cent mille réfugiés – sont rentrées dans leur foyer depuis le début de l'opération de

rapatriement appuyée par le HCR, en mars 2002 ; et selon les estimations, 1 million deux cent mille réfugiés supplémentaires devraient prendre le chemin du retour en 2003. Il importe d'accélérer dès à présent le processus de transition, le passage de la réintégration à la réhabilitation et à la reconstruction, si l'on veut que les rapatriés se fixent durablement dans le pays et que d'autres déracinés suivent leur exemple.

Pour rechercher avec plus d'efficacité des solutions durables, tout en tenant compte des aspects financiers, j'ai pris l'initiative de lancer une approche intégrée, réunissant les programmes dits des « 4 R » : Rapatriement, Réintégration, Réhabilitation et Reconstruction après les conflits. En partenariat avec la Banque mondiale et le PNUD, et par l'intermédiaire des équipes dans les pays, des organisations des Nations Unies et des partenaires bilatéraux, le HCR a entrepris de mettre en œuvre, à titre expérimental, des programmes « 4 R » en Afghanistan, en Érythrée, en Sierra Leone et à Sri Lanka. De la même manière, dans les pays qui accueillent une importante population réfugiée, j'ai prôné l'application d'une nouvelle approche, le « Développement par l'intégration sur place » (DLI). L'Initiative Zambie est un modèle à cet égard et j'espère que d'autres pays s'en inspireront.

Si les efforts déployés pour remédier durablement au sort de certains groupes se sont soldés par des progrès notables, le HCR doit encore relever de nombreux défis. Les troubles qui ont éclaté au Libéria ont produit de nouveaux exodes de réfugiés et les événements récemment survenus en Côte d'Ivoire nous ont également rappelé combien la situation était instable en Afrique occidentale. D'autres régions exigeront toujours notre attention en 2003, notamment le Caucase du Nord et la Colombie, où la situation est de plus en plus inquiétante.

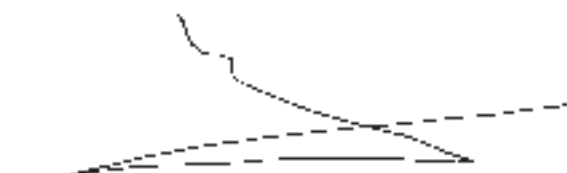
En 2002, le HCR a dû faire face, une fois encore, à de graves problèmes de financement, qui ont entravé la planification et la gestion de ses programmes et qui ont eu un impact négatif sur les réfugiés et les autres personnes relevant de sa compétence. Je considère le budget du HCR pour l'année 2003, fixé à 837 millions de dollars E.-U., comme le plus petit budget acceptable, vu l'ampleur des activités que l'Organisation doit mener pour s'acquitter de sa mission. J'espère que nous pourrons compter sur nos amis et sur ceux qui nous soutiennent pour le financer intégralement.

Néanmoins, il me faut être réaliste. En 2002, j'ai été contraint de réduire le Budget annuel, fixé à 828 millions de dollars E.-U., d'un peu plus de 100 millions de dollars E.-U. Les Programmes supplémentaires de l'année 2003 atteindront sans doute un montant au moins égal à celui de cette année.

J'espère que ces importants Programmes supplémentaires seront financés avec autant de générosité que ceux de l'année 2002, et que ces fonds seront effectivement « supplémentaires ». Toutefois, si l'on se fie à l'expérience des années précédentes, il est probable que le Budget annuel ne sera pas intégralement financé et il faut se préparer à une telle éventualité. Le montant que le HCR a reçu l'an passé était inférieur de 100 millions de dollars au budget approuvé par le Comité exécutif. J'ai donc demandé à mes collègues d'examiner d'un œil critique tous les programmes dans les pays, ainsi que les frais généraux, et d'appliquer les paramètres définis dans l'Action 1 avec davantage de rigueur. Le HCR réévaluera en particulier son engagement dans les programmes en faveur des PDI qui ne sont pas suffisamment financés et devra déterminer les réductions qui peuvent être opérées dans les dépenses administratives et d'appui, y compris au Siège.

J'espère que le présent Appel Global servira non seulement à replacer l'action du HCR dans son contexte, mais vous incitera à financer intégralement les budgets approuvés de nos programmes.

Je vous remercie d'avance de votre générosité.



Ruud Lubbers